

## COMMUNIQUE ETI

Sur décisions des Assemblées Générales d'Actionnaires tenues à Accra et Nairobi respectivement les 16 mai 2008 et 11 juin 2010; et conformément aux dispositions du chapitre 7 des Instructions de Négociation de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) portant événements sur valeurs, nous portons à votre connaissance que Ecobank Transnational Incorporated (ETI) procèdera à une augmentation de son capital résultant de la souscription de nouvelles actions ordinaires par le « Government Employees Pension Fund » (Caisse de Retraite Sud Africaine). Cette opération a été autorisée par le CREPMF sous le n° OA/12-005.

### Principales caractéristiques de l'opération

Emetteur	:	Ecobank Transnational Incorporated (ETI)
Désignation	:	Action ETI
Symbole du titre	:	ETIT
Capital social autorisé	:	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ 50 milliards d'actions ordinaires</li><li>▪ 1 066 580 478 actions de priorité</li></ul>
Nombre initial de titres émis	:	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ 12 837 152 208 actions ordinaires</li><li>▪ 1 066 580 478 actions de priorité</li></ul>
Valeur nominale	:	2,50 centimes de dollar US
<b>Nouvelle émission</b>	:	<b>3 125 000 000 actions ordinaires</b>
Prix d'émission	:	USD 0,08
Valeur totale d'émission	:	USD 250 000 000 (soit FCFA 132 405 000 000*)
<b>Date d'admission à la cote des actions nouvelles</b>	:	<b>08 Octobre 2012</b>
Date de jouissance des titres	:	1 <sup>er</sup> janvier 2012
<b>Nombre de titres émis après nouvelle émission</b>	:	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ <b>15 962 152 208 actions ordinaires</b></li><li>▪ <b>1 066 580 478 actions de priorité</b></li></ul>

Les actions ordinaires nouvelles seront totalement assimilables aux actions anciennes.

\* Taux en date du 06 juillet 2012 : 1USD=529,62 FCFA

Fait à Lomé, le 20 septembre 2012

Pour le Conseil d'Administration & P.O.

  
**Samuel AYIM**  
Secrétaire Général

